

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

PROGRÈS DE L'ARCHICONFRÉRIÉ DU
TRÈS-SAINT ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE.

L'empressement louable, avec lequel le public religieux a accueilli, jusqu'à ce jour, les détails qui lui ont été communiqués sur l'Archiconfrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, exige que nous tenions nos lecteurs au courant des progrès rapides et toujours croissans de cette association vraiment providentielle.

Tableau comparatif des progrès et de l'état actuel de l'Archiconfrérie avec ce qu'elle était le 12 janvier 1836. (Extrait du quatrième bulletin des *Annales de l'Archiconfrérie*.)

« A cette époque, et dans ce jour, 12 janvier 1836, trente-sept membres s'inscrivirent. Aujourd'hui nos registres, au nombre de vingt-et-un in-folio, renferment les noms de *quatre cent soixante-un mille dix-sept* personnes, à savoir: *deux cent douze mille trois cent soixante-dix-sept* noms d'hommes, et *deux cent quarante-huit mille six cent quarante* noms de personnes du sexe. Ce jour de la fondation, et encore pendant deux ou trois ans après, une soixantaine, une centaine au plus de fidèles, et presque toutes femmes, prenaient part à nos pieux exercices. Aujourd'hui, des milliers de pieux chrétiens se pressent autour de l'autel du Cœur de Marie. Notre église n'est plus assez grande pour contenir la foule qui en assiège les portes et nous avons la consolation d'y voir presque autant d'hommes que de femmes.

« Nous terminions notre troisième bulletin à la mi-septembre de l'an dernier, et nous constatons alors que le nombre de nos confrères inscrits était de 401,542. Aujourd'hui, quatre mois après, il est *accru de cinquante-neuf mille quatre cent soixante-quinze*. Par conséquent *quatorze mille huit cent soixante-huit* chrétiens sont venus s'enrôler sous l'étendard du saint Cœur de Marie pendant le cours de chacun de ces quatre mois. Il y a quatre mois nous n'avions que 183,260 hommes inscrits, et aujourd'hui nous en comptons 212,377; donc accroissement de *vingt-huit mille cinq cent dix-sept* en quatre mois, *sept mille cent vingt-neuf* hommes inscrits par mois.

« Ce résultat, tout étonnant, tout prodigieux qu'il est, n'est pourtant encore qu'un aperçu bien imparfait de la statistique de l'Archiconfrérie; ce n'est que le dépouillement d'un seul de ses registres, de celui, à la vérité, qui contient le plus de noms. Mais aujourd'hui *trois mille huit cent soixante-dix-huit* autres confréries, répandues sur toute la surface du globe, sont érigées et agrégées à l'Archiconfrérie mère (1), et chacune a son registre particulier.»

Nous faisons suivre ce tableau comparatif de deux lettres fort intéressantes. Il serait à désirer que toutes les personnes éloignées de Dieu, que toutes celles qui se persuadent qu'on ne peut soutenir sa constance parmi les combats et les douleurs, que toutes celles enfin, comme parle Bossuet, qui désespèrent de leur conversion ou de leur persévérance, pussent lire ces deux lettres avec une religieuse attention; elles en retireraient un fruit précieux et abondant. Nous en avons la douce espérance, et c'est le vœu le plus sincère de nos cœurs.

Paris, 2 mars.

« Au mois d'avril 1840, un homme âgé de quarante et un ans tomba malade. Sa jeunesse avait été fort orageuse; mais au jugement d'une sienne tante, il avait fait une bonne première communion, qui avait peut-être bien été l'unique. Etant très-jeune et par faveur entré au service avec le grade d'officier, ce qui l'autorisa à le quitter par caprice, mais en emportant toutes les mauvaises habitudes, entretenues par une facilité d'esprit et de caractère qui le faisait réussir partout.

« Il se donna à la littérature, et quoiqu'il eût prouvé qu'il était capable de réussir dans de bons genres, il en choisit un mauvais, dans lequel il se fit remarquer. Etant fort paresseux et ayant un travail facile sur lequel il comptait trop, il eut de mauvais moments à passer; mais il lui fallut beaucoup de temps pour apprendre à faire usage de ses vastes moyens intellectuels, pour envisager, apprécier la vie, raisonner et adopter ce qu'elle exige de l'être raisonnable. Il avait beaucoup lu, beaucoup entendu, beaucoup vu et rien oublié. Il sentit qu'il avait enfoui des moyens qui pouvaient le placer honorablement dans le monde, et il en éprouva de vifs regrets. Alors il se mit

(1) Au mois de septembre il n'existait que 3,384 confréries, et au 12 janvier suivant nous en avons agrégé 3,878; accroissement de 494; ainsi plus de 123 par mois.

sérieusement au travail, et ses œuvres eurent une meilleure teinte. Ses réflexions se portaient quelquefois sur des points de religion, qu'il ne connaissait presque que par ce que ses ennemis en ont répandu, et dont il s'étonnait sans doute étonné pour justifier le genre de vie qu'il avait mené dans sa jeunesse. Mais il avait conservé un reste de foi et désirait par instat de recevoir la lumière; mais, soit orgueil de sa part, soit respect pour l'état ecclésiastique, sans en rendre même compte, il n'aurait pas voulu entrer en discussion avec un prêtre, qu'il pensait avoir le moyen de réduire au silence. Ce fut dans ces dispositions qu'il fut atteint d'une grave maladie, qui entraîna plusieurs opérations. Sa tante, qu'il voyait rarement, quoique toujours avec affection, ne fut avertie qu'au bout de deux mois de cette maladie, et les médecins disaient qu'il ne courait aucun danger.

« Cette tante, qui connaissait les dispositions du malade et qui, en sa qualité de femme s'alarmait quand les autres étaient encore sans crainte, faisait, dans ses visites, tomber l'entretien sur la religion et ses ressources même pour le corps. Un jour qu'elle vit le malade plus souffrant, elle remit à la personne qui le soignait, et de manière à être entendue, une médaille de la sainte Vierge, en assurant que sa présence était capable d'opérer de grands biens. D'autres fois, elle parlait d'hommes du monde, fort ignorants, agréables et bons chrétiens; elle proposait leur visite, afin de distraire un peu le pauvre malade. Le jour était presque fixé pour en introduire un, très-digne de l'emploi qui lui était destiné; mais la maladie prit un caractère assez inquiétant pour que les médecins ordonnassent de transporter le malade hors de Paris, parce que d'ailleurs son logement était dans une mauvaise exposition. Ce fut aux Daignolles qu'on en choisit un autre, ce qui aida beaucoup à ce qui arriva dans la suite. Mais les souffrances augmentant sensiblement, les entretiens projetés ne purent avoir lieu; mais le malade ne manquait pas, depuis le prêt de la médaille, de se recommander aux prières de sa tante lorsqu'elle se séparait de lui. Un jour qu'il était plus souffrant, la tante, d'un ton lamentable, dit: « Et ma petite médaille, qu'est-elle devenue?—Mais quelle fut sa surprise et sa bien douce surprise lorsque le malade lui-même l'assura qu'elle était sur lui et que depuis longtemps il n'avait pas manqué de réciter chaque jour cinq *Pater* et cinq *Ave Maria*, en réclamant le secours de sainte Geneviève, ayant aussi, dans l'église qui lui est dédiée, fait bécir des linges à son usage; qu'il ne pouvait plus réciter les *Pater*, mais qu'il appelait Dieu à son secours. La tante comprenant bien que tout ce qu'il faisait d'acte étaient en faveur de son corps, lui dit que l'Archiconfrérie érigée en l'honneur de la sainte Vierge priait pour lui; elle indiquait, avec tous les ménagements possibles, quelque chose de plus à faire. Mais à l'une de ces phrases, le malade se mit dans une action telle, que cela lui crusa beaucoup de mal et le médecin fit dire à la tante qu'il ne remettrait pas les pieds dans la maison si l'on parlait encore de prêtre à son malade, lequel avait dit qu'il était certain de mourir s'il voyait une soutane chez lui; ajoutant: *Maintenant je m'occupe de mon corps; on verra plus tard*. Il baissait sensiblement; mais l'Archiconfrérie priait toujours, ainsi que grand nombre de personnes et particulièrement M. le curé des Daignolles, dont il n'acceptait pas la visite. Cependant la tante, quoique toute confiante en la sainte Vierge, qu'elle implorait de son mieux, était dans les alarmes en se retirant le soir; mais elle avait obtenu la parole d'honneur d'une personne qui ne quittait pas le malade et qui a de la foi, qu'à la moindre crainte en l'absence de la tante, on enverrait chercher M. le curé, qui matin et soir était instruit de ce qui se passait, et avait connaissance de la promesse obtenue par la tante. Enfin, le 26 janvier, à six heures du matin, on envoya chercher M. le curé, ainsi qu'il avait été promis. Le digne ministre ne se fit point attendre; mais il allait avec crainte, connaissant la réugnance du malade. Mais, ô puissance de la sainte Vierge, le moribond qui le regardait, lui demanda qui il était, croyant le reconnaître. M. le curé lui répondit: « Je suis votre pasteur, empressé de vous apporter les secours dont vous avez besoin, prenant beaucoup d'intérêt à vos souffrances, etc., etc.—*Ah! M. le curé*, reprit le malade, portant la main à sa tête, *je suis trop faible pour m'occuper de choses graves...* Mais Marie agissait, et une confession fut faite à la satisfaction de l'ecclésiastique, qui ne voulait pas en rester là, et revint plusieurs fois étant toujours bien reçu et conférant secrètement avec le malade. Deux jours après, et en présence de neuf personnes, M. le curé vint apporter les saintes huiles; mais avant de les recevoir, le malade fit publiquement réparation à Dieu et à la sainte Vierge pour ce que ses ouvrages pouvaient contenir de répréhensible et qu'il désavouait;

regrettant d'avoir mal employé ses talents et sa plume. Il reçut l'Extrême-Onction et l'indulgence pour la bonne mort avec toute la présence d'esprit qu'il conserva jusqu'au dernier soupir, qu'il rendit la nuit du 30 au 31 janvier, après dix mois de maladie terminée chrétiennement."

Nous l'avons connu, il a habité notre paroisse, nous savons quel était l'égoïsme de son esprit, et, nous l'avouons, nous tremblions à la pensée que l'excès de son orgueil ne fût un obstacle insurmontable à la grâce.

Besançon, 17 septembre.

"J'ai, monsieur le curé, la satisfaction de pouvoir annoncer que la confrérie du Saint et Immaculé Cœur de Marie produit dans ma paroisse et dans toute la ville de Besançon de fruits excellents. Les exercices y sont suivis avec assiduité et avec empressement. Des conversions ont eu lieu à la suite des prières qui ont été faites. Il y avait dans un hôpital de notre ville un homme qui déjà en 93 s'était distingué par son impiété et qui depuis avait persévéré dans les mêmes sentiments; il s'était toujours déclaré l'ennemi de ce qui avait rapport à la religion; ses mœurs avaient été constamment déréglées, il était le scandale de tous ceux qui l'approchaient. Il tombe dangereusement malade un prêtre se présente à lui, il refuse même de lui parler, il se détourne dédaigneusement pour ne pas l'apercevoir. L'aumônier de l'établissement nous prie de recommander cet infortuné à l'association le mercredi soir, jour de nos réunions: on prie pour lui; le lendemain il demande de lui-même un prêtre, se confesse fondant en larmes, reçoit avec piété les sacrements et édifie autant qu'il avait scandalisé; il meurt dans les sentiments du repentir, de la confiance et de l'amour, il meurt comme un saint. Tous les témoins de ce changement si extraordinaire ne savaient à quoi l'attribuer; ils ignoraient encore que l'association du Cœur Immaculé avait intéressé en sa faveur le Dieu de toute miséricorde et Marie le refuge des pécheurs.

"Une femme épileptique a été aussi guérie d'une manière qui tient du prodige. Depuis six mois elle tombait régulièrement deux fois chaque semaine. Je l'ai vue tomber deux fois à la sacristie, où l'on était forcé de la confesser; une autre fois au milieu de l'église, pendant que je faisais le catéchisme aux enfants de la première communion. Elle est venue s'enrôler dans la confrérie; depuis ce moment, elle n'est pas retombée une seule fois; à 75 ans au moins quelques jours qu'elle est inscrite."

DANEMARCK.

On écrit à l'Univers:

Je crois que quelques détails assez peu connus sur la manière dont la pré-ludée réforme a été définitivement introduite ici, pourraient vous intéresser, d'autant plus que la source d'où je les extrais ne sera certes pas suspecte de partialité à l'égard des catholiques et que ces détails serviront encore à faire mieux apprécier le caractère de la réforme, et sa moralité. Voici ce que je lis dans l'Histoire du Danemarck, par Aller, ouvrage couronné par le Gouvernement en 1842. Je traduis littéralement.

Christiern III avait particulièrement à cœur l'introduction de la réforme, et pour atteindre ce but il se mit à l'ouvrage avec force et prudence. Bien avant l'arrivée à Copenhague des conseillers ecclésiastiques de la Couronne, il rassembla à une entrevue, le 12 août 1536, les conseillers civils de la Couronne, et leur proposa d'exclure à l'avenir les évêques de toute participation au gouvernement et de s'emparer de leurs biens au profit de l'Etat. Les conseillers civils consentirent volontiers à une mesure qui les rendait seuls maîtres dans le conseil d'Etat, et il fut résolu qu'à l'avenir l'Etat devait gouverner, à l'exclusion de l'archevêque et des autres évêques, seulement par le Roi et ses descendants, ainsi que par les conseillers civils et leurs descendants. Pour assurer l'exécution de ce plan, on convint de faire prisonniers, à un jour fixé, tous les évêques du royaume. C'est ce qui fut heureusement exécuté le 20 août 1539. Seul l'évêque Rounow parvint à retarder d'un jour son arrestation en se cachant dans les combles du palais épiscopal de Copenhague. Comme ces arrestations n'avaient été faites que par mesure de sûreté, le Roi, peu après l'instauration de la réforme, offrit aux évêques la liberté et un entretien suffisant, s'ils voulaient engager leur honneur, leurs biens et leur vie à se tenir tranquilles. Cette proposition fut acceptée par tous les évêques, excepté par "l'orgueilleux" Rounow, qui demeura en prison jusqu'à sa mort, arrivée en 1544. Deux des évêques, Korut Gyldenstjerne et le "respectable" Ove Bilde, passèrent plus tard à la religion protestante. Il ne manquait plus que l'adhésion de la nation pour sanctionner la conduite du Roi et du Conseil d'Etat, et pour reconnaître comme religion de l'Etat, les enseignements évangéliques. A cet effet (1536), on convoqua une diète à Copenhague à laquelle assistèrent la noblesse aussi bien que des députations de la bourgeoisie et, ainsi qu'on le croit, quelques députations de la classe des paysans; mais la nullité de l'influence des classes inférieures, et notamment de celle des paysans, paraît prouvée par l'impossibilité dans laquelle on se trouva de pouvoir affirmer avec certitude que la classe des paysans avait réellement assisté à la Diète.

L'auteur ajoute à la page suivante: "Les bourgeois et les paysans avaient été vaincus, et partagèrent dès lors le sort commun à ceux-ci, celui du joug dégradant et d'une intolérable oppression." La noblesse parvint ainsi, par la chute du clergé, l'expulsion des évêques du Conseil d'Etat et par l'énorme quantité des biens de l'église dont elle s'était emparée, à un pouvoir et à la possession de richesses qui la rendirent souveraine absolue dans le pays. Les catholiques vivaient précédemment et qui avaient trouvé souvent dans le clergé

un appui contre les prétentions des conseillers civils de la Couronne, furent dès lors dépendants de la noblesse et liés par elle."

Un aveu précieux échappé à l'auteur achèvera de donner la véritable couleur au tableau de la réforme. "La réformation importa en Danemarck, aussi peu qu'ailleurs, l'esprit d'indulgence et de paix. Il s'éleva tout au contraire, contre ceux qui dévotaient le moins du monde de l'esprit de la lettre et de l'instruction présente, une persécution religieuse et des accusations d'hérésie. Un triste exemple en fut déjà donné sous Christiern III: Jean de La-co (1553), gentilhomme polonais fuyant avec 170 de ses frères, échappés à la persécution sanglante de la reine Marie d'Angleterre, se rendit en Danemarck, dans l'espoir d'y trouver un lieu de refuge. Mais le prédicateur de la Cour, Paul Neviomagus, les ayant peints dans un de ses discours comme des hérétiques abominables, parce qu'ils avaient deviné en quelques points de l'instruction sur la communion, le Roi ordonna qu'ils eussent à quitter le pays sans égard pour la saison rigoureuse de l'année et pour l'état des enfants en bas âge et celui des femmes enceintes. Ils furent obligés de se mettre en route pour l'Allemagne à la mi-décembre, où la conduite barbare tenue vis-à-vis d'eux souleva non sans raison d'âmes plaintes et des récriminations haineuses chez tous ceux qui ne croyaient pas que la haine et la persécution contre ceux qui pensaient différemment dussent faire partie des devoirs d'un bon protestant."

Il se trouve également dans l'histoire de Danemarck quelques mois sur Christiern II, le premier auteur de la réforme. La Suède a enregistré le 8 novembre 1520 comme un jour de malheur, et Stockholm n'oubliera jamais le bain de sang dans lequel la ville nagea durant trois jours à la suite des exécutions de Christiern. On connaît l'exécution de l'évêque Mathieu Srenghus et celle de Hemming God. A son retour en Danemarck, ce monstre couronné fit noyer au courant de Nydal l'abbé avec tous ses moines, parce qu'ils avaient refusé des vivres à ses soldats, et il fit pendre à Jorkoping, sans raison aucune, un nommé Ribng, avec ses domestiques et ses enfants, dont l'aîné avait à peine neuf ans. Mais je laisse parler l'auteur:

"Il réveilla l'animosité des grands par sa manie de s'entourer de personnes de basse extraction qu'il élevait en dignité, et auxquelles il donna sa confiance. Une femme, nommée Sigbritte, exerça sur lui la plus grande influence. Hollandaise de naissance, elle avait foi sa patrie à la suite de troubles politiques, et s'était établie en qualité d'aubergiste à Bergen, où Christiern II, pendant son séjour à Norvège comme prince royal, avait fait connaissance avec la fille Dyveke, qui devint sa concubine. Nommé roi, Christiern confia l'administration des domaines en Sigbritte, qui, par ses grandes connai-sances commerciales, avait grandi en influence. Elle haïssait la noblesse et ne s'en cachait pas. Souvent on voyait en hiver, par les froids les plus intenses, les vieux conseillers de la couronne attendre devant la porte de sa maison, sur la place d'Amager, tremblants, frappant des pieds et se frottant les mains, jusqu'à ce qu'il fût à Sigbritte de les faire entrer. La mort de la fille Dyveke fut la cause d'une des actions les plus tyranniques de Christiern. Forben Oxe, capitaine du château de Copenhague, avait nourri un secret penchant pour Dyveke, et devait même avoir pensé à s'unir à elle en mariage légitime; mais comme elle mourut subitement, le bruit se répandit aussitôt qu'elle avait été empoisonnée par la famille de Forben Oxe, contraire à ce mariage. Le Roi, instruit de son amour pour Dyveke, questionna le capitaine, qui ne nia pas qu'il avait un secret penchant pour Dyveke. Christiern, résolu de se venger, fit accuser le capitaine devant le Conseil d'Etat, comme ayant souillé son lit. Déclaré innocent, le Roi fit rassembler douze paysans des environs de la ville pour juger Forben Oxe, malgré qu'ator- chacun ne pouvait être jugé que par ses égaux, et le fit exécuter en dépit de l'influence de sa famille, des prières de la Reine et de celles de toute la Cour."

Mais écoutez la fin de la vie de ce monstre, c'est instructive et nous apprend que tôt ou tard Dieu vengera l'innocence, et que la mort des persécuteurs de l'Eglise n'est jamais à envier.

"Un certain nombre de prélats, de Jutlande et de seigneurs du pays avaient formé à Viberg une ligue pour chasser du trône Christiern II. Ils publièrent un écrit pour se justifier et se plaindre de ce que les libertés de l'Eglise avaient été foulées aux pieds, que toutes sortes d'actions violentes avaient été commises sur des ecclésiastiques, et que le Roi, avec ruse et la fourberie luthérienne, avait fait venir des hérétiques pour détruire la foi chrétienne. C'est pourquoi Dieu avait, pendant sept années, visité le royaume par la peste, la maladie, la pauvreté et la guerre. Obligé de fuir, le Roi s'embarqua le 11 avril 1525 avec ses trois petits enfants et sa femme, âgée de vingt-un ans. Il erra neuf ans en pays étranger, et arriva ensuite sur un vaisseau et fut prisonnier contre la foi jurée, il expia durement ses torts par vingt-sept années de captivité. Enfermé dans un petit espace muré qui ne recevait de lumière que par une étroite ouverture grillée, il fut traité pendant les seize premières années de sa captivité avec une barbarie inhumaine, et n'eut pour compagnie qu'un noir norvégien qui le servait. Ses enfants vécurent dans l'exil, et sa femme mourut dans la misère et le besoin."

Je n'ai plus à extraire de l'ouvrage précité que quelques particularités sur les réformateurs:

"Le chef de la réformation danoise fut Hans Fauson, pauvre paysan de Fionie. Reçu comme moine dans le couvent d'Antvorskov, il fut envoyé par le prieur en Allénage pour y achever ses études. De retour dans sa patrie, il vécut dans son couvent plusieurs années, sans que le prieur s'aperçût de son changement, lorsque le Vendredi-Saint (1524), il se déclara ouvertement

partisan de Luther, dans un sermon où il développa la thèse que c'est la foi et non les œuvres qui rendent l'homme just. Il fut puissamment secondé par Hans Michelson, bourgeois de Malmo, qui fit une traduction en langue vulgaire du Nouveau Testament. Elle fut imprimée à Anvers en 1524. Des marchands hollandais colportèrent en masse ce livre, qui fut lu avec avidité par le peuple. Ce dernier apprit aussi clairement à connaître combien plusieurs doctrines de l'Eglise catholique étaient fausses et peu fondées.

Le premier qui s'éleva, à Malmo, contre la religion catholique, fut Clous Mortenson, tonnelier, homme sans éducation, mais plein d'enthousiasme pour la cause de vérité. Les pasteurs commencèrent alors à prendre femme, et Faasen donna le premier exemple. La réforme s'étendit de là dans tout le pays. Ce fut ainsi qu'une troupe de bourgeois, sous la conduite du religieux Ambrose B. Gbinder, se rua, le troisième jour de Noël, 1531, sur l'Eglise de Notre-Dame, à Copenhague, y détruisit les ornements, brisa les images et pila les objets sacrés. A Rothschild et à Nestved on rasa non seulement les couvents, mais aussi les Eglises, et on planta, par décision, une potence à l'endroit où auparavant les saints mystères avaient été célébrés.

Je termine par deux faits qui serviront à prouver le respect qu'avaient su inspirer à leurs ouailles les évêques et ministres protestants.

Ce n'était point les talents ni les connaissances, mais le mariage avec la concubine ou la ménagère d'un propriétaire et d'autres sales moyens qui aplanissaient la route pour parvenir aux emplois que la noblesse distribuait. Les pasteurs appelés de cette façon à une cure devaient se soumettre aux traitemens les plus insolites. Même les ecclésiastiques les plus distingués de ce pays, les évêques, n'étaient pas sûrs d'échapper aux indignités de la noblesse. C'est ainsi que l'évêque Niels Jespersen, à Odense (1564), fut interrompu au milieu de son sermon par une femme noble (dont le mari était en dispute avec lui) et insulté par elle. C'est en vain que l'évêque voulut l'engager à se modérer et à attendre qu'il eût achevé son sermon, elle continua à l'insulter, et l'évêque fut obligé de s'arrêter et de descendre de la chaire.

Le prédicateur Thomas avait attaqué violemment dans un de ses sermons le conseiller de la Couronne Ivar Lpkke, parce qu'il s'était permis d'abattre une église et de se servir des pierres pour construire sa demeure seigneuriale. Le noble, couronné, poursuivit le pasteur jusqu'à ce qu'il eût fait condamner à mort et exécuter près de l'église abattue.

Du Journal d'agriculture canadien.

Nous espérons que les sensations de l'esprit de parti occasionnées par la dernière élection générale n'ont pas détourné les esprits de notre population agricole de l'attention qu'elle doit à un sujet beaucoup plus important pour elle que les affaires politiques; nous voulons dire, une culture bien dirigée et une sage économie sur une métairie. Les électeurs doivent connaître jusqu'à quel point, dans l'exercice de leur franchise, ils ont fait choix de législateurs instruits de leurs besoins et de leurs désirs, et qui, dans leur capacité de législateurs, se montreront les patrons de l'agriculture et de la prospérité générale du Canada. Nous espérons aussi que les législateurs qui représentent une population agricole, soit qu'ils soient individuellement intéressés, soit qu'ils ne le soient pas, se souviendront de la responsabilité qui pèse sur eux, quant à leur devoir de législater pour l'avantage de leurs constituants en même temps que pour le bien de tous. Ces devoirs ne devraient pas être influencés par des vues de parti ou des animosités. Quant à ce qui a rapport aux agriculteurs qui forment les neuf-dixièmes de la population ils n'ont aucun intérêt dans la discussion de questions de parti dans la prochaine session, et ce serait aussi bien pour eux, s'il n'y en avait point, au cas où la législature ne s'occuperait que de ces questions seulement. L'intérêt du Canadien en général serait que le législateur adoptât telle mesure qui serait un encouragement et une direction de l'industrie de la population en agriculture, comme, manufactures domestiques, avec une provision pour l'éducation de la jeunesse, en un mot tout ce qui serait nécessaire pour le bien-être de la société canadienne, autrement la session sera plus dispendieuse que profitable, et il ne devrait pas y avoir d'opposition à des objets qui profitent à tous. Notre désir serait que le seul principe du législateur fut de n'avoir aucun autre motif sur toutes les questions à lui soumises que le bien du pays de ses habitans. Une proposition bonne en elle-même n'a pas besoin d'une approbation unanime, quelque soit le parti qui en est l'auteur, et une mesure pernicieuse ne devrait pas avoir l'appui des vues de parti. Qu'il est à regretter que ces principes honorables dans leur simplicité ne soient pas plus influents vis-à-vis des hommes publics! Il est fâcheux que les hommes publics pensent plutôt à eux-mêmes et à leurs propres préjugés de parti qu'à l'avancement des vrais intérêts de ceux qui placent le pouvoir dans leurs mains. Nous ne désirons pas introduire une discussion politique dans ce journal, mais nous exprimons une inquiétude pour la classe sociale que nous représentons, regrettant que leurs intérêts puissent être négligés ou sacrifiés à des vues de parti. Notre désir n'est pas d'obtenir des privilèges lézant d'autres classes, mais simplement des lois nécessaires et convenables au bien général qui ne soient pas mises de côté, pour faire place à des discussions politiques sans intérêt réel pour les neuf-dixièmes du peuple. La protection agricole, l'encouragement du cultivateur et le maintien de la connexion britannique sont d'importance vitale aux cultivateurs, et l'un ne peut aller sans l'autre. Cette protection agricole est le seul soutien assuré de son amélioration, tandis que le résultat de cette amélioration devient inutile sans cette connexion britannique qui nous offre un marché d'en

treprêt. Nous sommes tellement persuadés quant à tous ces points, que nous faisons l'aveu de manque de confiance envers tout homme public ayant des vues défavorables à ce principe. Quand à la connexion britannique, nous espérons que des motifs, plus relevés que ceux de l'intérêt privé, engageront toujours un sujet britannique en Canada, à la soutenir à présent et à toujours. L'intérêt de l'agriculteur est que nous soyons paisiblement gouvernés sans être obligé de devenir un parti sur des matières propres à troubler la paix du pays ou mettre nos liaisons avec la Grande-Bretagne en péril.

Nous voudrions pouvoir persuader les gens de tous les partis de s'unir ici, comme en Angleterre, quant à l'adoption des moyens d'amélioration agricole. Le Gouverneur-général est le premier de nos gouverneurs qui ait libéralement contribué à l'encouragement de la traduction de ce journal en langue française pour le faire circuler parmi les habitans. Cette libéralité n'a rien à faire avec la politique. Nul autre individu n'y a contribué un seul schelling, excepté un Monsieur Anglais déjà nommé et le Dr. Meilleur, notre surintendant d'éducation. Ceux qui connaissent le pays savent combien il est impossible de procurer un plus grand avantage aux habitans de ce pays que de les instruire dans l'amélioration agricole, et aux exceptions honorables déjà mentionnées, il n'y a pas eu un chelin de contribué. Parlez après cela du patriotisme! N'est-ce pas par des actes purs et désintéressés qu'on connaît les vrais patriotes? Quelque bien que cette publication, traduite en français puisse faire, elle n'aurait pu avoir lieu sans l'encouragement généreux du Gouverneur, et ceux qui en profiteront doivent lui en avoir reconnaissance. Nous continuerons cette publication jusqu'à la fin de l'année, mais nous l'abandonnerons, ne pouvant encourir une dépense sans retour comme celle-là, et le sacrifice de notre temps est suffisant à cette fin sans un sacrifice pécuniaire qu'il n'est pas en notre pouvoir de faire. Il y a trois cent paroisses dans le Bas-Canada, et six abonnés dans chaque suffiraient au soutien de ce journal et de son augmentation. Nous avons, il est vrai, des témoignages flatteurs par écrit de toutes parties du pays, que notre journal est estimé et fait grand bien, mais cela ne plaira ni l'imprimeur ni le traducteur. Plusieurs pensent que ces publications ne produisent aucun bien, mais nous pouvons prouver le contraire. Nous connaissons plusieurs cultivateurs pratiques qui dénigrent la théorie comme inutile à l'agriculture, tandis que nous savons qu'ils ne négligent aucune occasion de lire tous les ouvrages à ce sujet; et peuvent-ils dire que leurs idées plus lucides là-dessus ne viennent pas de ces publications? quant à nous, nous déclarons n'avoir jamais vu un cultivateur habile et instruit qui n'ait pas été bien aise de connaître tout ce qu'on publie sur l'agriculture. Ce sentiment n'existerait certainement pas, si elle ne leur était pas utile et intéressante, et en ce cas comment pouvoit assurer qu'elles n'ont pas la même valeur pour autrui. Les auteurs de nos grandes améliorations en culture anglaise n'étaient pas des gens ignares, et nous dirons plus en déclarant le fait que, sans publication agricole, l'amélioration et la prospérité ne peuvent augmenter. Il répugne à plusieurs d'admettre que ces publications soient utiles en répandant des connaissances quant à la culture, et ils voudraient qu'on crût que leurs avantages personnels sont l'effet d'une intelligence supérieure à celle de leurs concitoyens, mais il n'en est rien. Nous croyons qu'un journal agricole dans le Bas-Canada bien conduit et bien soutenu serait beaucoup plus que de couvrir ses propres dépenses, et il y a cela d'encourageant que l'être le plus élevé et le plus honorable dans notre pays a pris plaisir à approuver la présente publication.

BULLETIN.

Lettre Pastorale de Mgr. l'Archevêque de Québec. — Ouverture du parlement provincial. — Education.

Les journaux reçus de Québec, (ceux de lundi) ne faisant pas mention de la cérémonie qui a eu lieu, dimanche dernier, en l'église paroissiale de la nouvelle métropole, nous sommes dans l'impossibilité d'en rendre aucun compte aujourd'hui. En attendant nous sommes heureux de pouvoir donner immédiatement à nos lecteurs la Lettre Pastorale que le nouvel archevêque a publiée à cette occasion.

JOSEPH SIGNAY, *Par la miséricorde de Dieu et la grâce du saint Siège apostolique, archevêque de Québec, etc. — Au clergé et aux fidèles de notre diocèse. Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.*

Depuis longtemps, nos très chers frères, le saint Siège apostolique, dans sa sollicitude pour le bien de l'Eglise du Canada, avait manifesté le désir de diviser le diocèse de Québec en un nombre de diocèses proportionné à la vaste étendue de son territoire et à l'augmentation rapide de sa population catholique, et de former ainsi une province ecclésiastique, dont Québec aurait été la métropole. Mais ce projet ayant rencontré des obstacles que l'on jugea insurmontables, on se borna à donner à l'évêque titulaire de Québec, pour partager ses travaux, des aides revêtus du caractère épiscopal, avec le titre d'évêques suffragans et auxiliaires.

Cet ordre de choses ne pouvant être regardé que comme provisoire, l'établissement d'une province ecclésiastique ne devait être que différé; et ce fut sans doute pour le rendre plus facile que plus tard le saint Siège nomma évêques titulaires plusieurs des évêques suffragans et auxiliaires, et confia à la sollicitude de chacun d'eux une partie de l'immense diocèse de Québec.

Aujourd'hui nous pouvons vous annoncer, N. T. C. F., que tous les obstacles étant levés, il a plu à l'illustre pontife qui occupe en ce moment la chaire de St. Pierre, de mettre ce projet à exécution. En effet, Sa Sainteté a

bien voulu, par une bulle en date du 12 juillet dernier, réunir en province ecclésiastique les quatre diocèses du Canada, sous le titre de *province métropolitaine de Québec*, et nonobstant notre indignité, nous en établir le chef, avec le titre d'Archevêque, en nous donnant pour suffragans nos vénérables frères les évêques de Montréal, de Kingston et de Toronto. Le Saint Père a daigné en même temps nous accorder, comme marque de notre nouvelle dignité, le *PALLIUM* qui vient de nous être remis solennellement, dans notre cathédrale, par un de nos dignes suffragans, Mgr. l'évêque de Montréal.

Si c'est avec quelque plaisir que nous faisons part de ce nouvel arrangement, nous n'ignorons pas, N. T. C. F., qu'il n'en résultera pour nous qu'un surcroît de sollicitude et une plus grande responsabilité devant Dieu. Nous nous en réjouissons cependant, et nous vous invitons à joindre vos actions de grâces aux nôtres pour remercier le Seigneur du nouvel éclat qui doit en jaillir sur son Eglise du Canada, et des nombreux avantages qui ne peuvent manquer d'en découler, pour affermir et propager de plus en plus dans notre pays, la religion sainte que nous avons le bonheur de professer.

Mais si, comme nous venons de vous le témoigner, la divine providence a voulu rendre encore plus pesante la charge que déjà nous avions tant de peine à porter, nous sentons plus que jamais le besoin où nous sommes de puissans secours, pour ne pas succomber sous le fardeau. Offrez donc vos prières, N. T. C. F., au dispensateur des grâces et des lumières, pour qu'il daigne venir en aide à notre faiblesse, afin que nous remplissions dignement les devoirs importants qui nous ont imposés. Nous comptons sur cette faveur de votre part avec d'autant plus de confiance que nous connaissons mieux le tendre et filial attachement qui a toujours uni les fidèles du diocèse de Québec à leurs premiers pasteurs.

Enfin, nous vous conjurons de demander à Dieu avec ferveur que l'Eglise du Canada se maintienne constamment dans cette pureté de foi dont elle a donné jus qu'à ce jour des preuves si consolantes, et que ceux qui la composent, toujours soumis d'esprit et de cœur aux pasteurs qui la gouvernent conservent avec eux, dans tous les temps, les mêmes sentimens de vénération et d'obéissance envers le premier pasteur des âmes, à qui Jésus-Christ a dit dans la personne de Pierre : " Paissez mes brebis ; " *Pasce oves meas*.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône des messes paroissiales, et en chapitre, dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec sous notre scing, le sceau de nos armes, et le contre-seing de notre secrétaire, le vingt-quatre novembre mille huit cent quarante-quatre.

(Signé) † JOS. ARCHEV. DE QUÉBEC.

Il est les membres de la Chambre d'Assemblée se sont réunis à 11 heures, dans le lieu qui a été préparé pour leur séance, et ils y ont prêté le serment d'usage entre les mains des commissaires nommés à cet effet. Aussi ôté après, les membres procédèrent à l'élection d'un orateur, et sir Allan McNab a été élu à une majorité de 3, 36 ayant été pour M. Morin et 59 pour sir Allan McNab. Comme on peut le remarquer, tous les membres, à l'exception de six, étaient présens, MM. Morin et McNab n'ayant point voté. C'est au jourd'hui, à deux heures et demie, que Son Excellence doit prononcer le discours d'ouverture. Nous le publierons ce soir dans un *Extra*.

Depuis quelques jours, les journaux de la province ont presque tous été exclusivement occupés à discuter sur les qualités et la personne de l'orateur et sur la position que devaient prendre les membres de la chambre d'assemblée à l'ouverture du parlement. Cependant nous avons vu avec plaisir que l'importante question de l'éducation élémentaire n'était pas oubliée, au milieu de cette grande préoccupation des esprits. Ce n'est pas sans raison qu'un *Ami de l'éducation*, dans le *Canadien* du 22, insiste sur l'urgente nécessité de purger ce nouveau projet de bill, de toute connexion avec celui des municipalités. Nous avons déjà exprimé notre désir de le voir dépouillé de toutes ces complications qui n'ont d'autre effet que de paralyser l'ardeur d'un grand nombre d'amis de l'éducation qui se trouvent arrêtés par ces entraves. Nous sommes persuadé d'ailleurs que plus on pourra y intéresser de personnes instruites, plus son succès sera grand et assuré. Mais ce n'est point en déprimant l'esprit public de la nation par une multitude de clauses qui font voir qu'on a perdu toute confiance en elle, qu'on pourra y arriver. Une loi qui exigerait sans cesse l'action du gouvernement, même dans ses détails, pour la mettre à exécution, une telle loi paraîtrait plus propre à dégoûter de l'instruction et à la faire mépriser qu'à la propager; elle supposerait qu'une surveillance rigoureuse, vigilante et coercitive peut seule vaincre et maîtriser l'aversion prétendue de la nation Canadienne pour l'éducation; elle semblerait faire entendre que le goût de l'éducation est totalement étranger à la nation Canadienne; elle serait donc injurieuse à la nation. Nous croyons qu'il y a assez de Canadiens instruits et amis de l'éducation pour qu'il soit avantageux, nécessaire même de profiter de leur généreuse coopération, ménager leur influence, et les in-

téresser à cette grande œuvre, pour réussir facilement et obtenir de grands succès. Nous aimerions donc que la loi laissât aux citoyens, dans chaque localité, leur part d'action dans la régie des écoles. C'est une des raisons, pour lesquelles nous ne sommes point tout-à-fait de l'avis d'un *Ami de l'éducation*, sur la nécessité de faire visiter toutes les écoles par M. le surintendant, comme si son devoir n'était pas seulement de donner une impulsion continuelle et uniforme à l'éducation par une surveillance générale, mais encore de s'immiscer dans les détails de chaque école. Nous croyons qu'une telle conduite, bien loin d'être avantageuse à l'éducation, lui serait plutôt nuisible. Si on nous objecte que sans cette surveillance immédiate du surintendant, il pourra se glisser des abus, nous répondrons que vouloir couper court à tous les abus, nous paraît une chose bien difficile pour ne pas dire impossible *en la machine ronde*, comme disait Lafontaine; et puis, les inconvéniens, qui en résulteraient, nous semblent beaucoup plus grands et plus à craindre que ces abus. Comme nous devons supposer qu'un *Ami de l'éducation* n'a eu pour but, dans sa correspondance, que de travailler à faire adopter les moyens les plus propres à avancer l'éducation parmi nous, nous devons aussi être persuadé qu'il ne trouvera point mauvais que nous diffitions avec lui sur l'opportunité et la nécessité de multiplier les surintendans.

D'abord la latitude, que nous voudrions voir laissée à chaque localité dans la régie de leurs écoles, diminuerait considérablement le travail du surintendant et rendrait un seul suffisant. Nous croyons, en outre, que cette multiplicité d'employés serait loin d'être économique et qu'il faudrait que les abus fussent bien nombreux pour équivaloir aux honoraires d'un nouveau surintendant.

Quand au succès, il nous semble que nous n'avons pas beaucoup à nous plaindre jusqu'à présent, et que s'ils ont été moins complets qu'on pourrait le désirer, on doit l'attribuer bien plus à la defectuosité de la loi qu'au défaut de surveillance. D'ailleurs 1,300 écoles en opération sous les commissaires à la fin de l'année dernière, fréquentées par 37 ou 38,000 enfans, étaient déjà un beau commencement et prouvent assez victorieusement que l'allocation du gouvernement n'a pas été tout à fait perdue. Il est donc évident qu'on ne peut dire jusqu'à présent que l'argent octroyé pour les écoles, ait été gaspillé. Le besoin qui nous paraît le plus urgent c'est l'établissement d'une ÉCOLE MODÈLE dans chaque paroisse. Sans cela, nous sommes persuadé que l'éducation ne pourra jamais retirer, de l'allocation du gouvernement et du bill des écoles, les avantages qu'elle devrait en retirer. Car voici ce qui arrive partout : On établit un grand nombre de petites écoles, à peu près toutes sur le même pied et également retribuées. Comme la science des maîtres et des maîtresses répond ordinairement à la modicité des émolumens qu'ils reçoivent, il s'en suit qu'elle est à peu près égale dans tous et toujours très bornée. Qu'en résulte-t-il? Qu'un certain nombre d'enfans, plus favorisés que d'autres du côté de la fortune et des talens, fréquentent ces écoles des quatre, cinq, six et jusqu'à sept ans, pour apprendre *seulement* à lire et à écrire. Mais non, nous nous trompons, ils y apprennent beaucoup d'autres choses qu'ils n'y devraient pas apprendre. On sait ce qu'engendre l'oisiveté inséparable de semblables circonstances. C'est assez dire que ces écoles deviennent alors dangereuses pour ces enfans. En effet un élève qui, au bout de deux ou trois ans, en sait aussi long que son maître ou sa maîtresse, en fait de science, se trouve entièrement désœuvré, s'il demeure plus longtemps à cette école. Mais comme la plupart des parens ne sont pas en état d'en juger et que le titre de maître ou de maîtresse leur en impose, ils s'imaginent que plus leurs enfans resteront longtemps aux écoles, plus ils seront savans, ce qui devrait être et ce qui serait en effet, si les maîtres ou maîtresses étaient plus instruits. Les enfans ordinairement ne demandent pas mieux que de rester à l'école pour ne pas travailler chez leurs parens. Les parens, de leur côté, consentent d'autant plus facilement à les y laisser, que les instituteurs eux-mêmes leur font plus d'éloges des talens et des progrès de leurs enfans. On doit bien supposer que ces maîtres doivent les représenter comme des phénix, puisqu'ils en savent souvent autant et quelquefois plus qu'eux. C'est pour couper court à ces inconvéniens inévitables dans le système actuel, que nous croyons absolument nécessaire une ÉCOLE MODÈLE, dans chaque paroisse, afin que chaque enfant puisse, après avoir appris à lire, à écrire et un peu de calcul, trouver, sans s'éloigner, une école où il pourra continuer convenablement son éducation, s'il en a les talens et les moyens.

Un incident imprévu, arrivé au moment de mettre sous presse notre Calendrier pour 1845, nous force à retarder, de quelques jours sa publication. Nous croyons devoir néanmoins profiter de cette circonstance pour remarquer que plusieurs changements qui y ont été introduits, surtout dans les jours de jeûnes, le rendent, en quelque sorte, encore plus indispensable à MM. les Curés et aux Catholiques du diocèse, que celui des autres années.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

On écrit au *Canadien* :

Hier à 2 heures P. M., a eu lieu l'examen de l'école des filles sous la direction de la *Société charitable des Dames catholiques de Québec*, en présence de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Sidyme, de Dames et Demoiselles de la Société et de quelques Messieurs invités à s'y trouver. Les jeunes filles, dont la plus grande partie est adousses de douze ans, ont répondu avec une exactitude et un aplomb vraiment étonnants à toutes les questions qui leur ont été faites sur les éléments des grammaires française et anglaise et le calcul. Nous avons entendu avec plaisir l'analyse grammaticale faite par les élèves. Les cahiers d'écritures sont très satisfaisants. Nous ne parlerons de la lecture que pour remarquer que toutes lisent parfaitement bien le français, et que beaucoup d'entre ces jeunes filles prononcent l'anglais avec une pureté et une correction bien rares chez eux, dont la langue maternelle est le français. On enseigne aussi, dans cette institution, la couture et divers petits ouvrages à l'aiguille. Rien, dans cette éducation, de brillant, comme on le voit; mais de l'utile, du solide. Les Dames de cette Société ont pris pour devise : *l'utile avant tout*; et en cela elles ont fait preuve de ce tact exquis qui caractérise si éminemment leur sexe. Il est à regretter (disons-le en passant) que certaines institutions de cette ville, destinées à l'instruction des jeunes demoiselles, paraissent avoir adopté un principe tout opposé comme base de l'éducation. La séance a été terminée par la distribution des prix faite par le vénérable prélat, et par un petit discours prononcé par un des élèves. Nous félicitons les Dames catholiques sur les succès et les fruits plus heureux que produit, dans notre cité, la noble et haute pensée qui les a engagées à fonder cette institution dont s'honore notre ville, institution consacrée non seulement à l'éducation religieuse et civile des jeunes filles de la classe pauvre, mais encore à élever des orphelines qui, sans le zèle de nos charitables concitoyennes, auraient peut-être péri misérablement; institution qui honore également et la religion catholique et la charité éclairée qui l'a produite, et dans laquelle 218 filles reçoivent une éducation chrétienne, et apprennent les devoirs et les travaux qui conviennent à l'épouse et à la mère de famille. Sans doute les Dames de cette société ont un droit légitimement acquis à l'appui de leurs concitoyens, et, nous l'espérons, cet appui ne leur fera jamais faute. Il est à déplorer que les moyens de ces Dames ne correspondent pas à leur charité et aux besoins de notre ville. Combien de jeunes enfants de l'un et de l'autre sexe abandonnés et délaissés à eux-mêmes sont perdus pour la société, ou plutôt en deviennent les fléaux et la honte en alimentant les prisons et les maisons de débauche, privés qu'ils sont des bienfaits d'une éducation chrétienne. Dans un siècle où l'on fait sonner si haut les mots de *bien-être du peuple*, de *bonheur des masses*, il est permis de demander ce que l'on a fait par le passé et ce que l'on fait encore aujourd'hui pour guérir non seulement les maux physiques, mais encore l'apathie morale, cet état d'inertie pour tout ce qui est bien, de la classe la plus désignée de la société? Certes, on dépense et on a dépensé annuellement des sommes énormes pour l'amélioration, l'ouverture des chemins; cela est bien bon; mais ne serait-il pas mieux d'employer chaque année quelques mille louis pour remédier aux maux affreux qui résultent à la société de l'affreuse destitution d'une partie de la population, de ces espèces de parias d'un pays d'égalité et de liberté, que tout le monde repousse avec dégoût et horreur? Nos législateurs y ont-ils jamais pensé?

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Horrible.—Judi dernier, un gros chien sortit de la partie sud-est de la rue des Fortifications et se dirigea vers la grande rue du faubourg St Laurent. Il traînait des lambeaux de chairs d'un volume assez considérable. Des enfants se mirent à sa poursuite et lui firent lâcher sa proie. Quelle fut la surprise et l'indignation des spectateurs en reconnaissant un enfant nouveau-né, couvert de fange et à moitié dévoré. Les jambes avaient tout-à-fait disparu, et il ne restait que le tronc, la tête et les bras, encore ces parties étaient horriblement mutilées. La police, malgré ses recherches n'a pu encore parvenir à découvrir la mère ou plutôt la marâtre, qui, sans doute, après s'être rendue coupable d'infanticide, a été assez démentée pour exposer à la pâture des bêtes le fruit de ses liaisons coupables.

Minerve.

Naufrage.—La barque *Prince George* capitaine Foster, partie de Québec le matin du 19 courant, toucha l'après-midi, dans la Traverse vis-à-vis Sainte-Anne. Elle fut remise à flot, mais, dix minutes après, elle toucha encore et s'emplit d'eau. Le pilote, Anselme Côté, de Rimouski, n° 153 aussitôt qu'il se fut aperçu que le navire s'emplissait, gagna sa chaloupe et se laissa là. Le bâtiment s'emplit si vite que le capitaine fut obligé de l'é-

chouer sur la batture. Il jeta une ancre pour le retenir lorsque la marée monterait, et un gros vent s'élevant, lui et tout son équipage laissèrent le navire dans deux chaloupes, à la nuit tombante, et arrivèrent à la Rivière-Ouelle, où ils furent accueillis et traités avec bienveillance et hospitalité par l'honorable Charles Casgrain. Le capitaine Foster expédia immédiatement un exprès à Québec, et le vapeur *Pocahontas* a été envoyé au secours du navire, le vent soufflant frais de l'est. M. Turner est descendu par terre pour préparer le capitaine et l'équipage à coopérer avec lui.

Le brick *John & Mary*, naufragé à Saint-Thomas et vendu pour compte des assureurs, a été ramené dans le port hier. *Canadien.*

—Noyés, le 27 octobre dernier, vis-à-vis la Rivière-du-Loup, André Miller et Jean Emond, de Kamouraska. Le corps de ce dernier a été retrouvé depuis.

Miller est de cinq pieds huit pouces, teint brun, yeux bruns, favoris noirs; il était chaussé de bottes sauvages lors de l'accident, et habillé en étoffe du pays. Ceux qui retrouveront le corps, rendront un service à ses parents affligés en en donnant information au curé de Kamouraska. *Idem.*

NOUVELLES D'EUROPE.

Nous extrayons de *l'Aurore* les nouvelles suivantes :

Le steamship *Britannia*, Capt. Hewett, arrivé à Boston, vendredi dernier, le 22 du courant à 7 h. à P. M. après seize jours et dix heures et demie de traversée de Liverpool, pendant laquelle il endura de fortes tempêtes. Les passagers firent cadeau d'une médaille au Capt. en témoignage de sa belle, courageuse et attentive conduite pendant toute la traversée.

Les nouvelles apportées par cet arrivage n'ont rien de très important. M. Arago a fait la prédiction que l'hiver qui commencera un des plus froids que nous ayons eus depuis plusieurs années.

Les papiers de Paris annoncent que la France prend des mesures pour abolir l'esclavage dans ses colonies. Le gouverneur de l'Isle Bourbon, en ouvrant son Conseil Colonial, en mai dernier, fit la même annonce.

Les nouvelles des Indes et de Chine apportées par la malle continentale se réduisent à une bataille dans les premières entre Ackbarkhan Aubdool Su-nmund dans laquelle on avait déployé beaucoup de valeur de part et d'autre. La perte du côté des Cabrules était de 4000 et de 5000 de l'autre, indépendamment des prisonniers. En Chine, les Anglais et les Américains des Factoreries avaient été attaqués à deux reprises par les indigènes, mais ils s'étaient défendus de manière à ne pas se laisser trop maltraiter. Les consuls anglais et américain s'étaient adressés aux autorités Chinoises.

À Alger il y avait eu un terrible engagement entre les troupes française, et les kabyles dans lequel les premiers avaient perdu 50 à 60 hommes et les autres 600. Les Français étaient commandés par le Général Comman, les blessés français s'élevaient à 150.

—On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Le steamer *Britannia*, dont le retard commençait à exciter quelques anxiétés, est arrivé vendredi matin à Boston, et la longueur de sa traversée n'est le résultat d'aucun accident; il a eu seulement, presque toujours, à lutter contre les vents contraires et des brouillards qui ont ralenti sa marche. Parti de Liverpool le 5 novembre, ce navire nous a apporté nos journaux et correspondances de Paris du 2 au soir et de Londres du 4. Les nouvelles de France sont sans importance; à la polémique soulevée par le voyage du roi en Angleterre, avaient succédé les prévisions sur la prochaine session des chambres, qui, d'ailleurs, ne seront probablement pas convoquées avant les derniers jours de décembre. C'était vers l'Espagne que se reportaient presque toutes les préoccupations de la politique européenne. Le ministère espagnol avait donné un éclatant démenti aux rumeurs qui le menaçaient d'une prochaine dissolution, et s'était présenté devant les cortès avec une hardiesse qui, si elle n'est pas un gage de triomphe, est au moins une preuve de l'union qui existe parmi ses membres. Aux dernières dates, d'ailleurs, on avait reçu à Paris, par dépêche télégraphique, la nouvelle d'un premier succès par lui remporté dans l'adresse de la chambre des députés en réponse au discours de la couronne. Cette adresse, en effet, qui n'est qu'une paraphrase de la harangue royale, avait été adoptée à la presque unanimité. Mais il ne faut pas donner une trop grande portée à ce silence de l'opposition, qui avait voulu réserver l'organisation et l'essai de ses forces pour un champ de bataille beaucoup plus large, que lui avait préparé le ministère en soumettant au parlement des réformes qui tendent à modifier d'une manière très grave la constitution espagnole.

IRLANDE.

Le 7 septembre, l'association du rappel a tenu sa séance hebdomadaire ordinaire dans Conciliation-Hall, sous la présidence du docteur Hutchinson. Le président a adressé à l'assemblée un discours dans lequel il a recommandé aux électeurs de faire inscrire leurs noms sur les listes électorales pour se trouver en mesure de paraître avec avantage aux prochaines élections générales.

M. Maurice O'Connell a annoncé que, dans le courant de la semaine prochaine, son père, qui se trouvait à l'abbaye de Darrynane, adresserait une longue lettre à l'association. Il a ajouté que l'association avait le projet de pousser avec vigueur l'inscription sur les listes électorales dans tous les comtés par l'intermédiaire des commissaires du rappel.

Plusieurs membres de l'association ont remis le montant de diverses souscriptions qu'ils avaient reçu.

POLOGNE.

—On nous écrit des frontières de la Pologne que les réformes administra-

très dernièrement ordonnées par l'empereur, et en vertu desquelles les huit gouvernemens (provinces) de Pologne sont réduits à cinq, ne sont que le prélude de mesures d'une plus haute portée. Le système judiciaire va être entièrement réformé ou plutôt transformé en Pologne, au moyen de l'introduction du Code nouveau, dit Code-Nicolas. Si, d'une part, ce Code a pour fin de remédier aux innombrables déficiences de la législation civile du royaume, d'autre part, il n'est pas douteux qu'il ne devienne un instrument d'une grande puissance pour la complète russification de la Pologne.

Les prescriptions les plus sévères se suivent chaque jour pour la répression de la contrebande sur les frontières de la Prusse. Il ne sera plus, à l'avenir, délivré de passeport à quiconque aura été une première fois repri- de justice pour ce délit, ni même à ceux qui en auront encouru le soupçon.

On attend impatiemment l'ordre de faire interner toutes les personnes compromises dans ces deux catégories. On vient de consacrer aux employés de la douane le droit de pénétrer, de nuit comme de jour, dans toutes les maisons pour y rechercher des objets de contrebande ; il ne leur faut, pour cela, qu'une simple dénonciation, qu'ils se procureront facilement toutes les fois qu'ils le voudront. Malheur alors à ceux chez lesquels l'on trouverait un livre ou une gazette défendus, car ces objets sont compris sous le nom banal de contrebande. Il n'y aura donc plus aucune sécurité que pour ceux à qui leur fortune permettra de pensionner les chefs des douanes. A ce prix ils seront exempts de ces dangereuses vexations, ou ils seront au moins prévenus à temps, et messieurs des douanes s'enrichiront rapidement du produit de ces *avaries*. Le conseiller intime Tomkoul, ministre d'Etat pour la Pologne, paraît ne prolonger son séjour à Varovie que pour veiller à l'introduction et à la première exécution de toutes ces mesures.

Les Russes ne veulent pas convenir des défaites que leur a fait éprouver Schamyl sur la ligne de Terek, dans le Daghestan, et dernièrement encore dans l'intérieur du Caucase. Ils ne se vantent pas non plus du succès de leurs armes pendant la campagne actuelle, où l'on s'en promettait de si grands par suite des gros renforts qui avaient été envoyés. On parle même de la disgrâce du commandant en chef de l'armée russe, le général Neidhardt, auquel un congé illimité et des passeports devraient être envoyés pour des voyages que sa santé aurait rendus nécessaires.

AMÉRIQUE.

Sécurité croissante de la ville de New-York.—Si la police de la cité impériale continue à protéger, comme elle le fait, la sécurité des citoyens, il sera bientôt prudent de ne sortir le soir qu'après s'être armé jusqu'aux dents. Voici ce que nous révèlent nos confrères américains dans leur chronique locale. Samedi dernier, un gentleman qui passait en voiture dans Ann Street a été arrêté, maltraité et volé par une bande de malfaiteurs ; lundi, une autre personne fut attaquée et assassinée au bout du Park près de Broadway. Le même jour, un habitant respectable d'East-Broadway se rendant, vers trois heures du matin, au steamboat de Philadelphie, fut renversé, d'un coup de canne plombée, par un malfaiteur, au coin de Catherine Street. Le gentleman, avant de perdre connaissance, put appeler deux ou trois fois au secours, mais la police dormait ou veillait autre part. Le malfaiteur vida les poches de sa victime, coupa un pan de son habit et s'enfuit, en négligeant ou oubliant de s'emparer de la valise. Oh ! la belle chose qu'un gouvernement municipal qui a pris le titre d'*Américain républicain* ou d'*Américain natif* ! Nous nous ferons naturaliser, pour avoir droit de vote, le jour où surgira un parti qui nous promettra la garde, non pas des locofocos, des whigs ou des natifs, mais celle des *bons gendarmes*.

Mexique et Texas.—Il a été reçu des journaux de Tampico du 20. Ils contiennent la nouvelle de combats assez importants qui ont eu lieu entre les Mexicains et les deux tribus indiennes des Comanches et des Tahaacanos. Ceux-ci, à ce qu'il paraît, avaient fait une incursion dans des villages mexicains et avaient enlevé un assez grand nombre de femmes et d'enfants. Les Mexicains se mirent à leur poursuite et leur livrèrent un combat dont on n'a pas les détails, mais qui doit avoir été fort sanglant, car, du côté des Mexicains seulement, il y a eu 46 morts et 22 blessés. Ce combat a eu lieu dans la première semaine d'octobre, près de Paso de Los Moros, dans le district de Regnosa. Vers la même époque, les Indiens firent une attaque sur le rancho de Los Moros, tuèrent 22 personnes et enlevèrent beaucoup de femmes et d'enfants.

Le 19 octobre, un autre engagement eut lieu. Il y avait, disent les journaux mexicains, plus de 400 indiens. La fusillade dura deux heures, puis les sauvages abandonnèrent le champ de bataille, laissant la liberté à 55 de leurs prisonniers. Vingt cadavres indiens demeurèrent sur le terrain, et l'on pense qu'un plus grand nombre fut emporté par les tyards. Les Mexicains eurent 9 morts et 34 blessés. Des mesures avaient été prises par les autorités militaires pour couper la retraite aux Indiens qui s'étaient retirés vers le nord.

On lit dans une lettre de Vera-Cruz, reçue à Boston : « Une correspondance très vive s'échange en ce moment entre le ministre américain et le gouvernement mexicain, relativement au Texas, et aussi entre le congrès et Santa-Anna qui, dit-on, ne tardera pas à se débarrasser de son adversaire qui le gêne et l'importune, et à se faire investir d'un pouvoir dictatorial. Nous sommes à la veille de quelque grand événement. »

Par une étrange coïncidence, la nouvelle des projets ambitieux de Santa-Anna nous est venue en même temps par la voie du Texas, où l'on disait, à la fin d'octobre, que le président de la république mexicaine s'était fait

proclamer empereur. Du reste, nous n'attachons pas une grande importance à ces rumeurs, dont la réalisation nous étonnerait peu, mais qui, cependant, ne sont justifiées par aucun symptôme apparent d'une révolution prochaine. En attendant, il n'était plus question de guerre et d'invasion réciproques, ni au Mexique, ni au Texas. Les journaux de Galveston annoncent l'arrivée, dans cette ville, du prince de Solmes, qui venait de parcourir l'intérieur du pays, et qui, disent-ils, après en avoir étudié de ses propres yeux les richesses agricoles, s'était mis à l'œuvre, avec une nouvelle ardeur, pour compléter l'organisation de la puissante société allemande dont il est le chef, et qui a pour but de diriger une masse considérable d'Allemands vers le Texas.

LES ROSINES.

HISTORIQUE.

Vers le milieu du siècle dernier, vivait, ou plutôt végétait dans un petit village, près de Mondovi, en Piémont, une pauvre famille qui n'avait pour subsister que le produit de quelques morceaux d'une terre aride, et pour habitation qu'une misérable chaumière, dont l'aspect délabré annonçait la misère de ceux qu'elle renfermait. Cette famille se composait d'un père d'un âge avancé, d'une mère affaiblie par le travail et le chagrin, et d'une jeune fille de quinze ans à peu près, qui secondait sa mère dans les soins du ménage.

Il ne fallait à ces pauvres gens qu'une mauvaise saison pour les réduire à mourir de faim. Un orage affreux éclata, l'Eléro sortit de son lit, inonda le champ, la récolte fut détruite ; la basse-cour, déjà presque déserte, fut entièrement ravagée, tout espoir enfin fut perdu pour cette famille infortunée. Le père, que de longs malheurs et la fatigue avaient affaibli, ne put résister à ce dernier coup du sort, il mourut. Sa femme, d'une faible santé, le suivit bientôt, le cœur rongé par le désespoir de laisser son enfant seule et sans appui sur cette terre où elle n'avait connu que le malheur.

Maria, la pauvre orpheline, anéantie sous le poids de cette double perte, n'avait point encore épuisé la coupe amère qui lui était destinée ; d'avidés créanciers, peu touchés de ses larmes, vinrent s'emparer du modeste asile qu'elle croyait devoir lui appartenir, et l'en chassèrent inhumainement. Désolée, éperdue, elle erra pendant deux jours dans la campagne, sans but, sans intention, sans savoir où elle dirigeait ses pas ; enfin, un soir, exténuée de besoin et de fatigue, elle tomba sans force près de Mondovi, pâle, tremblante, et attendant la mort, que dans son désespoir elle appelait de tous ses vœux, comme son dernier refuge.

Elle recommandait déjà son âme à Dieu, et s'attendait à aller rejoindre son père et sa mère, lorsqu'une voix douce et pénétrante vint frapper son oreille : Pauvre enfant ! lui disait cette voix qui semblait celle d'un ange, qu'avez-vous ? si jeune, devrait-on souffrir !... A l'âge de Maria, on espère si facilement, on renait si vite au désir de vivre, qu'en peu d'instans Maria se trouve en état de répondre aux affectueuses questions de celle qui venait de la rappeler à la vie.

—Comment se fait-il, mon enfant, que je vous trouve en ce lieu écarté ? Où demeure votre père ? — Hélas ! je n'en ai plus.

—Vous êtes bien attardée ! votre mère sera inquiète. — Ma mère !... Mais elle est morte aussi. Que n'ai-je pu déjà la rejoindre !

—Quoi ! vous êtes orpheline ! vous alliez alors trouver des parents, des amis !... — Je ne m'en connais pas ; je suis seule maintenant dans le monde, et j'attendais ici que Dieu voulût bien me réunir à ceux que je pleure, pour ne les plus quitter. Mais il m'abandonne tout-à-fait.

—Enfant, il ne faut jamais accuser la Providence, ses décrets sont impénétrables. Qui te dit que ce n'est pas elle qui m'a conduite sur ton chemin, pour qu'une voix amie vint te soutenir, te consoler, l'arracher aux dangers du délaissement ? Viens avec moi, je ne t'abandonnerai pas ; orpheline comme toi, je ne puis rien te donner, mais je puis t'apprendre à combattre le malheur et à trouver dans le courage et la persévérance la force de supporter les épreuves que Dieu nous envoie.

Celle qui adressait à la pauvre Maria ces consolantes paroles était une jeune et belle fille, aux traits graves et expressifs ; sa mise était d'une excessive simplicité, mais d'une remarquable propreté. Dans tout l'ensemble de sa personne, quelque chose inspirait la confiance et le respect, commandait l'obéissance sans inspirer la crainte, et communiquait à l'âme abattue l'énergie qui brillait dans ses yeux, sans cependant leur ôter leur expression de douceur et de bonté.

Maria obéit machinalement à cette espèce de fascination, se leva, et s'appuyant sur le bras qui lui était offert, suivit son guide sans même oser lui adresser la parole. Elles marchèrent silencieusement ainsi pendant quelque temps, gagnèrent Mondovi, et parvenues dans une rue écartée, elles entrèrent dans une maison petite et de simple apparence : c'était là qu'habitait la jeune fille qui avait tendu à la pauvre Maria une main secourable. La fatigue, les cruelles émo-

tions de cette journée rendaient le repos nécessaire à la jeune orpheline ; aussi ne tarda-t-elle pas à céder au sommeil sous le toit hospitalier de sa bienfaitrice.

Pendant que Maria oublie un instant et ses chagrins et son malheur, il faut vous expliquer qui était l'ange consolateur qui était venu l'arracher à la mort et la sauver des angoisses du désespoir. Rosa Gonova était, comme Maria, restée orpheline dans un âge bien tendre ; elle était sans fortune ; mais, douée d'une force de caractère peu commune, elle ne s'était pas laissé abattre par le malheur. Elle lui avait opposé une volonté pieuse, et était parvenue à se procurer une honnête aisance par des travaux à l'aiguille, dans lesquels elle excellait. Elle possédait les plus précieuses qualités, l'économie, et surtout cette inépuisable charité qui s'associe au sort des malheureux. Aussi, ce qu'elle devait à son courage et à sa persévérance, elle voulut le faire partager à la pauvre Maria.

Dès que le jour parut, Maria, qu'une nuit de repos avait tout-à-fait remise, ouvrit les yeux et vit près d'elle Rosa qui lui souriait ; elle put se croire encore dans cette chaumière où sa mère chaque matin venait épier son réveil. Quelques instans après, les deux pauvres orphelines, agenouillées au pied des autels, remerciaient Dieu ; l'une de lui avoir envoyé un appui dans son infortune ; l'autre de lui avoir donné l'occasion de faire du bien. Ce fut en présence de ce Dieu qui inspire les bonnes actions, que Rosa, prenant la main de la pauvre fille, lui dit : " Nous n'avons plus de parens, tu seras ma compagne ; tu habiteras ma demeure, et comme moi *tu vivras du travail de tes mains.*" Que ne peuvent le zèle et la bonne volonté aidés des conseils et d'exemples salutaires ! En peu de tems, Maria, qui était habituée seulement au travail de la campagne, parvint, grâce aux leçons de la bonne Rosa, à seconder dans l'exécution de ses ouvrages dont le produit la mettait au dessus du besoin ; ses progrès furent rapides, et bientôt elle put aider d'une manière satisfaisante et utile sa protectrice.

C'est alors que la charité leur inspira l'idée qui, depuis, eut des résultats si heureux ; elles commencèrent à recueillir près d'elles de jeunes filles pauvres auxquelles elles procurèrent les moyens de gagner le nécessaire par un travail assidu. Leur société s'augmenta bientôt tellement qu'elle attira l'attention, et que la curiosité publique s'en occupa. Les méchans cherchèrent, par leurs calomnies, à décrier les intentions généreuses de la bonne Rosa ; elle et celles qu'elle appelait à juste titre ses enfans, furent pendant quelque tems l'objet des propos inconvenans de ces gens qui, incapables d'une bonne action, cherchent toujours à en atténuer le mérite, en lui donnant un but sordide ou une intention coupable. C'était un écueil contre lequel bien d'autres auraient échoué, mais la sage et courageuse Rosa ne se laissa point abattre.

Jeune, belle, digne par sa haute réputation de vertu et de bonté d'occuper dans le monde un rang honorable, elle refusa plusieurs fois des offres qui auraient pu satisfaire l'ambition de jeunes filles d'un rang plus élevé que le sien, pour donner tous ses soins et tout son tems à l'œuvre généreuse qu'elle avait conçue.

Un si noble désintéressement, une telle abnégation de soi-même pour le bien des autres, devaient obtenir une récompense ; bientôt on apprécia les soins de Rosa pour préserver les jeunes filles du danger de la misère et de l'oisiveté ; la vérité triompha, on rendit à cette femme généreuse la justice qu'elle méritait, et son nom, béni depuis longtems dans la chaumière du pauvre, ne fut plus prononcé qu'avec respect dans les palais de marbre de sa belle patrie.

Il y a peu de pays où la bienfaisance soit plus généralement exercée que dans le Piémont, et où surtout on l'exerce d'une manière plus judicieuse. Riche et généreuse, la noblesse piémontaise soutient, encourage tout ce qui peut être utile à l'humanité. Rosa obtint de la commune une maison dans laquelle elle pût loger ses compagnes, dont le nombre augmentait chaque jour ; il s'élevait déjà à 70, quand la réputation de cet utile établissement engagea l'autorité à donner une habitation plus vaste, où elle établit un atelier pour travailler à la laine.

Ce n'était point encore assez pour la bonne Rosa, elle pensa que c'était surtout dans les villes que les jeunes filles découvertes courent le plus grand danger ; elle résolut de porter son œuvre de charité là où elle devait produire son plus salutaire effet. Confiant à Maria, depuis longtems assez habile pour la suppléer, le soin de diriger sa maison de la plaine du Brao, elle vint à Turin en 1755. Rien ne lui coûta pour réussir dans son généreux projet : soutenue par ce zèle ardent qu'inspire la charité, persuadée de l'utilité et de l'importance de son projet, elle fit tant par ses démarches, qu'elle obtint d'abord quelques chambres où elle amena une partie de ses compagnes : celles-ci se mirent au travail et répandirent en peu de tems dans la

ville des ouvrages dont la perfection fut partout admirée. La réputation de ces pieuses filles occupa bientôt tous les esprits. De tous côtés on vint faire des emplettes chez elles, et les pauvres artisans accoururent les prier d'admettre leurs enfans dans leur sainte et laborieuse communauté.

Charles-Emmanuel III régnait alors sur le Piémont ; c'était un roi sage, qui administrait paternellement son royaume ; il entendit parler de l'établissement fondé par Rosa, alla le visiter et y remarquant d'ordre, tant de sagesse dans l'emploi du tems, il vit si clairement quels devaient être les heureux résultats d'une pareille entreprise, qu'il voulut, lui, le protecteur du travail, donner à la sainte fille les moyens d'étendre son ouvrage. Il accorda aux laborieuses élèves de Rosa de vastes bâtimens, organisa l'établissement, auquel il donna le nom *Des Rosines*, et fit inscrire sur la porte principale les mots adressés par Rosa à Maria, sa première compagne : *Tu vivras du travail de tes mains.*

Un succès si flatteur combla de joie la bonne Rosa, mais ne fit que l'affermir dans son désir de répandre dans d'autres pays l'association des Rosines. Elle partit à pied, et fonda des établissemens à Novare, à Fossano, à Savigliano, à Salucca, à Chieri et à San Damiano-d'Asti.

Dans l'établissement des Rosines on recevait, et on reçoit les jeunes filles pauvres de 13 à 20 ans, qui n'ont aucune infirmité capable de leur interdire le travail. Plus tard on y soutient celles qui, affaiblies par l'âge, ne peuvent plus prendre part aux travaux de leurs jeunes compagnes, mais qui les aident encore quelquefois de leurs conseils.

L'établissement de Turin devint le centre de toutes ces manufactures, qui fleurissent encore. Afin d'éviter tout dérangement aux jeunes ouvrières, chaque maison eut sa spécialité, qu'elle conserve encore ; on n'y entreprend pas une partie seule de la confection, on y prépare la matière première et on conduit l'œuvre jusqu'à son parfait achèvement. Aujourd'hui, c'est chez les Rosines que le riche se procure ses broderies et ses soieries ; que l'Eglise achète ses ornemens, depuis la blanche tunique du diacre jusqu'à la riche chasuble du prêtre ; le gouvernement y prend les draps nécessaires à l'habillement de ses troupes, et le peuple y trouve à bas prix la toile et le lainage dont il compose son humble vêtement.

La bonne Rosa Gonova voyait avec joie prospérer ainsi les établissemens qu'elle avait fondés, quand, épuisée plus par les fatigues et les veilles que par l'âge, elle éprouva les premières atteintes du mal qui devait l'arracher à la nombreuse famille qu'elle s'était formée. Dès qu'elle apprit le danger qui menaçait Rosa, Maria accourut près d'elle, et ce fut un moment de bonheur pour la malade de voir à ses côtés celle qu'elle avait recueillie mourante dans la campagne et à laquelle elle avait donné tous les soins d'une mère. La reconnaissance, cette mémoire des cœurs généreux, donna des forces à Maria ; c'était une dette sacrée qu'elle payait. A son tour, elle veilla près de sa bienfaitrice, épiant ses moindres desirs, ranimant son courage quand elle le voyait près de faillir, et cachant, pour la rassurer, sous un visage tranquille et gai le chagrin qui la rongait.

Dans les momens que lui laissait son mal, Rosa s'occupait encore du soin de ses Rosines. " Bonne Maria, disait-elle, promets-moi, quand je ne serai plus, de t'occuper de mes filles, de maintenir la règle de la maison, de veiller sur elles ; c'est à toi qui es l'aînée, car tu es la première que Dieu m'a envoyée, c'est à toi de me remplacer ; pour que je meure avec moins de regrets, promets-le-moi, toi la plus chère de mes enfans."

Enfin elle expira. Après les premiers élans de la douleur, les Rosines firent élever à leur bienfaitrice une pierre tumulaire, monument modeste, comme celle à qui il fut consacré, et sur lequel on lit les mots suivans :

Ici repose

Rosa Gonova de Mondovi,

Qui dès sa jeunesse se consacra à Dieu

pour la gloire duquel

elle fonda

dans sa patrie, ici, et dans d'autres villes,

des retraites pour les jeunes filles abandonnées,

afin de leur faire servir Dieu,

et leur donna d'excellentes règles

qui les attachent à la piété et au travail.

Durant son administration de plus de trente années,

elle donna des preuves constantes d'une admirable charité et d'une inébranlable fermeté.

Elle passa à la vie éternelle le 28^e jour de février,

l'an 1777, de son âge le soixantième.

Les filles reconnaissantes à leur mère bienfaitrice ont consacré ce monument.

Les établissemens des Rosines sont encore aujourd'hui dans l'état le plus prospère ; la règle établie par Rosa est toujours exactement suivie ; la marche sage, économique et prudente qu'elle a imprimée à cette vaste entreprise a eu les résultats les plus heureux ; la Providence a béni l'ouvrage de Rosa, et chaque jour on apprécie mieux l'importance de cette fondation, qui est une des gloires du Piémont.

JADIN.

UN CHIEN A LA SOCIÉTÉ PHILOTECHNIQUE.
Fable.

Dans le comité littéraire,
Où brillent nos talens divers,
Nous lisions, comme à l'ordinaire,
De la prose admirable et d'admirables vers ;
Une approbation muette,
Donnée à charge de retour,
Venait caresser tour à tour
Et l'orateur et le poète.
Tout à coup un long aboiment
A la porte se fait entendre :
C'était dans le plus beau moment !
Forcé fut au lecteur d'attendre.
Attendre est cruel pour l'auteur,
Quand il croit charmer l'assistance ;
Et souvent plus cruel, hélas ! - pour l'auditeur,
S'il faut que l'auteur recommence.
Le maître, cependant, sort, gronde et bis son chien.
L'instant d'après, le bruit se renouvelle,
Le chien aboyait de plus belle ;
Menace et coups n'y faisaient rien.
" Quel parti prendre ? Ouvrons-lui ; son tapage
" Dans la salle ne peut nous troubler davantage."
Il entre donc. A peine admis,
Auprès de son maître en colère,
Médor, sur son derrière assis,
Se tait, semble écouter, grave comme un confrère.
Combien de gens vous rencontrez
Qui se font ouvrir de la sorte :
Grands aboyeurs tant qu'ils sont à la porte,
Et muets dès qu'ils sont entrés !

S. LAVALETTE.

DECES

A Zante (l'une des îles Ioniennes) le 6 septembre dernier, après de longues années de souffrances, James Tenant, écuyer, député-assistant-commissaire-général, âgé de 40 ans, justement regretté par tous les habitans de cette île ainsi que par un nombreux cercle d'amis et connaissances qu'il avait laissés en Canada.

— Le 20 du courant, à l'âge de 48 ans, après une longue maladie, Michel Mulholland, écuyer, membre du collège royal des chirurgiens de Londres. Il naquit à Portsmouth, en Angleterre, et vint en ce pays, il y a dix-sept ans, sur un vaisseau venant de la Chine. Il fixa sa résidence à Ste.-Anne-la-Pérade où il a exercé depuis sa profession avec distinction.

A LOUER.

PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGER, encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis.
S'adresser à l'Evêché.

AGENCE A NEW-YORK,

Pour Ornaments et Objets d'Eglise,

AUSSI

Pour marchandises de tous genres.

PAR J. C. ROBILLARD,

Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

MANUEL OU REGLEMENT DE LA SOCIETE DE TEMPERANCE.

DEDIE A LA JEUNESSE CANADIENNE

PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA

LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix : un schelling ; dix schellings la douzaine.

A VENDRE
A CE BUREAU

CANTIQUE POUR LA TEMPÉRANCE.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & LAMOTHE,

Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STARKE et Cie.

LE Sous-igné venant de recevoir de Londres, un assortiment complet
D'OUTILS POUR RELIURE,

informe très respectueusement ses amis et le public en général, qu'il est prêt à exécuter toutes RELIURES de LIVRES dans tout style et à des prix très réduits.

O. BEAUCHEMIN.
Rue Notre Dame, No. 114.

AVIS IMPORTANT.

LE BRITISH AMERICAN LAND COMPANY appelle sérieusement l'attention des habitans des townships de l'Est du Bas-Canada en général aux conditions très avantageuses des excellentes terres dans toutes les sections de cette belle partie de la province, qu'on peut maintenant se procurer.

La Compagnie offre en vente, sans réserve, toutes leurs TERRES avec des titres incontestables, sur un CRÉDIT de QUATORZE ANNÉES, requérant seulement l'intérêt annuel pour les dix premières années, et SANS AUCUNS PAYEMENS à la RENTRÉE, aux prix varians de dix chelins par acre, selon la situation.

La Compagnie desire particulièrement faire envisager les avantages de ses offres, aux jeunes gens de cette portion de la société, qui sont en état de s'établir eux-mêmes dans le voisinage de leurs parens et amis, plutôt que de laisser tous leurs anciennes associations, pour chercher une existence incertaine dans les régions éloignées de l'Ouest.

La Compagnie ouvre maintenant un nouvel établissement à Metcalfe, dans le township de Roxton, sous la surintendance locale de Alexander Rea, Ecr., où on peut se procurer les terres à la distance de cinquante milles de Montréal, et au delà de trente milles de navigation en bateau à vapeur de cette cité et de Québec, ainsi que du Lac Champlain et de New-York. Cet établissement avec ses terres adjoignantes, comprenant environs 100,000 ni les acres, offre un avantage très favorable à la grande population des seigneuries canadiennes depuis Sorel jusqu'à la ligne provinciale ; on y parvient facilement par de bons chemins au delà de sept milles de Metcalfe ; et un bon chemin est maintenant en construction pour communiquer aux dites seigneuries, ce qui sera une communication très avantageuse quand il sera completé depuis la rivière St. François à Montréal, distance d'environ 75 milles. Dans toutes autres sections des townships de l'Est, la Compagnie a à vendre de très BONNES TERRES faciles d'accès et convenables pour les églises ou autres.

Les applications doivent être adressées à A. T. GALT, Ecuyer, Commissaire de la compagnie à Sherbrooke, et aux agens suivans :—

- | | |
|------------------------------------|--------------------|
| R. A. Young, Ecuyer, N. P. | Québec. |
| James Court, Ecuyer, | Montréal. |
| Smith Leith, Ecuyer, | Port St. François. |
| Alexander Rea, Ecuyer, | Metcalfe, Roxton. |
| Horace Lyman, Ecuyer, | Granby. |
| David Wood, Ecuyer, | Shefford. |
| L'hon. P. H. Koulton, | Brome. |
| Thomas Tait, Ecuyer, | Melbourne. |
| John Wadleigh, Ecuyer, | Kingsey. |
| J. L. Marier, Ecuyer, | Drummondv |
| Joshua Foss, Ecuyer, | Eaton. |
| Thomas Gordon, Ecuyer, | Campton. |
| P. Hubbard, Ecuyer, | Standstead. |

La compagnie a aussi obtenu la permission de référer à

- | | |
|---------------------------------------|----------------|
| L'hon. T. C. Aylwin, M. P. P. | Québec. |
| D. M. Armstrong, M. P. P. | Berthier. |
| Dr. Bouthillier, M. P. P. | St. Hyacinthe. |

Et généralement aux principaux Messieurs d'influence dans le Canada Est.

Sherbrooke, 28 août 1844.

Les journaux anglais et français dans Montréal et Québec, sont requis d'insérer l'annonce ci-dessus, une fois par semaine, jusqu'à contre ordre.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 10d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PRIN.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PRIN.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.

Supplément aux Mélanges Religieux.

MONTRÉAL, SAMEDI, 30 NOVEMBRE 1844.

N'ayant pu nous procurer le discours de Son Excellence, assez à temps pour le faire sortir hier, comme nous l'avions annoncé dans les *Mélanges*, nous nous exprimons de le faire ce matin. La traduction en est empruntée à un *Extra* de la *Minerve*.

La Chambre est ajournée à lundi. En conséquence la discussion, sur l'adresse de la Couronne, ne commencera que ce jour-là à trois heures de l'après-midi.

CHAMBRE DU CONSEIL LÉGISLATIF.

Montréal, jeudi 29 novembre 1844.

Aujourd'hui à une heure P. M., Son Excellence le Gouverneur-Général s'est rendu à la Chambre du Conseil Exécutif et s'étant assis sur le trône, les Membres du Conseil Législatif étant assemblés, il a plu à Son Excellence de requérir la présence des Membres de l'Assemblée Législative, et ceux-ci étant présents, l'hon. M. Caron, orateur du Conseil Législatif, dit, de la part de Son Excellence, qu'elle ne croyait pas devoir déclarer la cause pour laquelle elle avait convoqué le présent Parlement, jusqu'à ce que l'orateur de l'Assemblée Législative fut nommé, suivant la loi. Après quoi les Membres de l'Assemblée Législative retournèrent dans leur chambre, et Son Excellence se retira.

CHAMBRE DU CONSEIL LÉGISLATIF.

Montréal, vendredi 29 novembre 1844.

Aujourd'hui à 3 heures P. M., Son Excellence le Gouverneur-Général s'est rendu à la Chambre du Conseil Législatif, dans la hâtie du Parlement, et s'étant assis sur le trône, il plut à Son Excellence de requérir la présence des Membres de l'Assemblée Législative. Les membres de ce corps se rendirent à la barre du Conseil, précédés de leur orateur, sir Allan McNab, chevalier, qui informa Son Excellence que le choix de l'Assemblée était tombé sur lui pour être l'orateur, et sollicita en faveur des Membres les privilèges parlementaires d'usage. Après quoi Son Excellence prononça le discours suivant :

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,
Et Messieurs de la Chambre d'Assemblée :—

Je vous ai assemblés le plus tôt que l'a permis l'accomplissement des élections générales, et j'ai une grande satisfaction à vous rencontrer, afin que nous puissions nous dévouer au soin des grands intérêts commis à notre charge.

Cette saison de l'année étant défavorable à la poursuite de ces vocations dans lesquelles beaucoup d'entre vous sont engagés, je l'espère, vous mettra à même de vous consacrer avec d'autant moins d'inconvénient à l'accomplissement des importantes fonctions que vous avez à remplir.

Je suis heureux de vous annoncer que la naissance d'un prince a réjoui le cœur des sujets de notre gracieuse reine dans tous ses vastes domaines, dans chaque partie du globe, et Sa Majesté continuant d'être dans un état de sûreté et de santé, nous en devons notre gratitude au Tout-Puissant, dispensateur de toutes choses.

Beaucoup de sujets, dans lesquels la prospérité de la province est profondément impliquée, méritent votre sérieuse considération. Nul ne peut être plus important que l'amélioration de l'éducation du peuple. L'un des plus impérieux devoirs de l'État ; et j'espère vivement que, en addition à tels autres amendements de la loi existante sur cette importante question qui pourront être nécessaires dans l'une ou l'autre section de la province, votre sagesse saura former à l'égard de l'*Université de King's College* quelque arrangement qui puisse recevoir la sanction de la couronne, et donner de la satisfaction dans la colonie.

Les institutions municipales de la province, dont les dispositions ont été en grande partie, dans le Bas-Canada, rendues inutiles, occuperont, sans doute, votre attention, aussi bien que l'état des prisons et le besoin d'un asile pour les aliénés. La perfectionnement des moyens de communication dans toute la province, dont dépend principalement sa prospérité, car la production est inutile, s'il n'existe des moyens pour qu'elle puisse atteindre un marché, voilà ce qui mérite aussi la considération. Les navires de l'Est du Bas-Canada particulièrement, sont dans la dénuement sous ce rapport ; et la ville de Kingston, dans le Haut-Canada, qui, inévitablement souffre beaucoup du déplacement de siège du gouvernement, manque d'un chemin qui traverse le territoire intérieur vers l'Ontario, ce qui est essentiel pour la prospérité de ce voisinage.

La loi de milice pour le Bas-Canada étant expirée, il semble nécessaire d'en substituer une nouvelle, et il est en même temps à désirer que la loi de milice pour le Haut-Canada soit révisée, et que l'on fasse une générale pour ces deux sections de la province.

Je ressens un grand plaisir à vous annoncer que l'état florissant du revenu, est un sujet digne de notre congratulation. Il y a raison de croire qu'il peut encore être augmenté par une sage législation ; et qu'une économie judicieuse peut contribuer au même résultat.

Sa Majesté a reçu très gracieusement l'adresse de la dernière assemblée

quoique les seuls objets envisagés par la Législature Impériale en adoptant des mesures pour une liste civile fussent d'assurer la stabilité et la tranquillité des grandes institutions civiles de cette province, de pouvoir, à la juste rémunération de dignes officiers dans les divers départements, et de donner le pouvoir à Sa Majesté de faire des dispositions pour protéger les vieux jours de ceux dont les plus belles années ont été consacrées dans l'accomplissement des emplois publics, ou qui par des services distingués ont mérité les faveurs de la couronne, Sa Majesté est cependant persuadée de la coopération de ses fidèles sujets du Canada à ces objets importants, et serait flattée de devoir les moyens de les acquiescer à la libéralité spontanée de son peuple canadien. Chaque fois que des mesures convenables et suffisantes auront été faites à cet égard par la législature du Canada, Sa Majesté sera disposée à recommander au parlement impérial la révocation de cette partie de l'acte d'Union qui se rapporte à ce sujet. Jusqu'à ce que le parlement impérial ait donné son assentiment à telle recommandation, Sa Majesté, comme tous ses sujets, est liée par les dispositions d'une loi à laquelle sa sanction a été donnée.

Messieurs de la Chambre d'Assemblée,

Les comptes concernant les finances de la province, pour 1843, vous seront immédiatement soumis ; et ceux pour 1844, sitôt qu'il auront été préparés après l'expiration de l'année. Les estimés vous seront également soumis à une époque prochaine.

Nonobstant les dépenses nécessaires inévitablement par la translation du siège du gouvernement de Kingston à Montréal, et d'autres réclamations qui devront être soumises à votre examen, un surplus considérable dans les revenus restera pour donner les moyens de faire quelques dispositions à l'effet de liquider la dette publique.

Je n'entrerais aucun doute sur vos dispositions à pourvoir aux exigences du service public, et vous pouvez être sûr de mes efforts pour diminuer les dépenses par toute l'économie possible. J'ai saisi quelques occasions qui se sont présentées de retrancher des dépenses, et je continuerai la même conduite toutes les fois que telle réduction me paraîtra efficace.

Honorables Messieurs et

Messieurs de la Chambre d'Assemblée,

Vous désirez comme moi, j'en suis convaincu, que nos efforts réunis soient une source de prospérité au Canada Uni. À ce noble but, j'invite vos efforts, et vous pouvez être assuré de ma coopération la plus cordiale à toutes les mesures qui seront de nature à assurer la paix et la prospérité, la justice et le bonheur de ce pays.

Je continuerai à remplir les fonctions dont m'a revêtu notre souverain, en conformité aux principes reconnus de notre constitution provinciale, et en harmonie avec les vœux et les besoins de ce pays.

Quand des offices importants de l'administration sont devenus vacants, j'ai immédiatement tout fait en mon pouvoir pour les remplir par des hommes réputés mériter la confiance du peuple. Des obstacles extraordinaires ont apportés un délai à l'accomplissement de ce but, malgré tous mes efforts pour l'effectuer.

Persuadés que les diverses branches de la législature, dans l'entier exercice de leurs pouvoirs constitutionnels, maintiendront l'harmonie essentielle au bien-être du peuple, en faveur de qui ces pouvoirs leur sont seul conférés, je ne vous retiendrais plus longtemps des importants devoirs qui vous appellent, et pour exprimer mon humble espoir que la providence bénisse nos efforts, et les rende efficaces au bien public.

L'*Extra* de la *Minerve*, à l'occasion de la lecture du discours de Son Excellence à la Chambre d'Assemblée par l'orateur, dit :

"L'hon. M. Acland, parlant dans la langue du Bas-Canada, a demandé au nouveau président de lire aussi le discours en français. M. McNab, se trouvant embarrassé, rougit jusqu'au front, hésita beaucoup, et dit enfin (en anglais comme de raison) : "Désirez-vous que le discours soit lu en français ?" La Chambre avant acquiescé, l'orateur, plus embarrassé que jamais, fut obligé de livrer le manuscrit à l'assistant-greffier de la Chambre qui en fit aussitôt la traduction en français.

AGENCE A NEW-YORK,

Pour Ornaments et Objets d'Eglise,

AUSSI

Pour marchandises de tous genres.

PAR J. C. ROBILLARD,

Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

MANUEL OU REGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE,

DEDIE A LA JEUNESSE CANADIENNE

PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA
LES PERSONNES qui désiraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix : un schelling ; dix schellings la douzaine.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,

PRE.

PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY,

PRE